**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 13 (1868)

Heft: 24

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

gement par la culasse dont elle va être armée, ainsi que de lui saire connaître les nouveaux règlements d'exercices.

Les officiers de landwehr seront probablement en outre appelés à suivre pendant cet hiver des cours théoriques sur les nouveaux règlements d'exercice, les services de garde et de campagne, l'instruction du tir et la comptabilité.

Notre société cantonale des officiers vient de renouveler son comité qui se trouve ainsi composé de MM. Diodati, Aloïs, major fédéral, président; Brocher, Ernest, capitaine d'artillerie, vice-président, et Coutau, Sigismond, lieutenant fédéral, secrétaire. — Une discussion libre sur le nouveau projet d'organisation militaire fédérale sera ouverte dans une des prochaines séances.

Vaud. — La Société militaire vaudoise des officiers d'état-major, du génie et d'artillerie est convoquée pour le samedi 5 décembre, à l'Hôtel-de-Ville, à Lausanne.

Outre la passation des comptes, la réception de nouveaux membres et le renouvellement du comité, l'assemblée entendra diverses communications :

De M. le colonel Tronchin sur la nouvelle organisation de l'état-major fédéral d'après le projet du Conseil fédéral;

De M. le major Pâquier sur l'organisation de l'armée fédérale;

De M. le capitaine Bieler sur l'amélioration de la race chevaline au point de vue militaire;

De M. le capitaine Guillemin sur l'application de nouvelles poudres aux armes à feu portatives

D'autres communications sont encore attendues.

A 5 heures précises un banquet réunira les membres à l'Hôtel Gibbon.

# CEEV.

L'administration de la Revue militaire suisse rappelle à MM. les actionnaires que l'assemblée générale du 4 janvier écoulé a pris par mesure d'ordre la décision suivante :

Tous les coupons d'actions qui n'auront pas été présentés à l'encaissement dans le courant de l'année de leur échéance seront acquis à la société et leur montant porté au fonds de réserve.

### 

### AVENDRE

à des conditions avantageuses, divers objets d'armement et d'équipement pour cadets, tels que sabres, fusils, gibernes, etc.
Un certain nombre des fusils sont au calibre de 351, de la fabrique de Liége,

Un certain nombre des fusils sont au calibre de 35<sup>1</sup>, de la fabrique de Liége, presque neufs, susceptibles d'être rayés et transformés pour le chargement par la culasse.

S'adresser au comité de la Société militaire de Genève.